



INTERVENTION DE M. ALFRED MARIE-JEANNE
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARTINIQUE TRANSPORT
LANCEMENT DE L'EXPLOITATION COMMERCIALE DU TCSP
LUNDI 13 AOÛT 2018

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le représentant du Préfet,

Mesdames et Messieurs membres du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs membres du conseil consultatif,

Mesdames et Messieurs responsables de l'exploitation,

Chers(es) collaboratrices et collaborateurs,

Mesdames et Messieurs,

Permettez que je pousse un OUF de soulagement.

Et sans vouloir retourner le couteau dans la plaie, je rappelle qu'après une marche à blanc initiée en mars 2017, jusqu'à son terme en août 2017, interrompue par la suite, sans pouvoir aboutir à l'exploitation commerciale logiquement attendue, une année s'est écoulée !

Toutefois, les mois passés n'ont pas été totalement vains. Ils ont permis à MARTINIQUE TRANSPORT, autorité unique en cette matière sur l'ensemble du territoire, de prendre en main le « volan », au 1^{er} janvier 2018 de la conduite des affaires.

Après une période normale de remous et par contre d'oppositions incompréhensibles, on s'achemine dans une phase d'alignements et de convergences.

En effet, nous nous sommes mis d'accord sur les horaires, les fréquences, le coût d'exploitation prévisionnel non négligeable, qui s'élève à 9 815 000 € par an pour commencer.

Mais au-delà du coût, ce que j'ai TOUJOURS voulu, c'est offrir un service de qualité, accessible à tous, sans marchandage, ni manigance.

A cet égard, un exercice de sécurité a été réalisé, des arrêtés de circulation ont été signés, une autorisation préfectorale d'exploitation accordée, ce qui me permet aujourd'hui d'inaugurer l'exploitation commerciale des deux lignes du Transport en Commun en Site Propre, à savoir :

- Mahault – Almadies
- Carrère – Almadies

C'est l'occasion d'adresser mes remerciements au Préfet, aux élus, aux collaboratrices et collaborateurs, et à celles et ceux qui ont porté leur concours pour le démarrage de cette opération.

Certes, tout n'est pas encore bien réglé et certainement pas parfait.

Chemin faisant, nous travaillerons de concert à une amélioration qualitative du service proposé et de ses conditions de mise en œuvre.

Pour moi, cette exploitation commerciale n'est pas en soi, un terminus. C'est plutôt le signal vers de nouvelles mutations dans l'organisation du transport public de personnes en Martinique.

Je fais ainsi allusion notamment à l'inter-opérabilité entre les différents réseaux routiers et maritimes. C'est une étape à franchir le plus rapidement possible.

Le pôle d'échange de Carrère, où nous sommes actuellement, est un exemple édifiant. En effet, sur cet espace, nous trouvons la station des BHNS, et aussi différentes zones dédiées, au parking-relais pour les particuliers, les taxis collectifs et le réseau bus du délégataire du secteur Sud.

Dans quelques années, passer d'un mode de transport à l'autre devra être ancré dans nos habitudes, pour désengorger nos routes et accroître l'attractivité de notre territoire.

La Collectivité Territoriale de Martinique a d'ores et déjà prévu des extensions de lignes vers le Sud en direction de Sainte-Luce, et vers le Nord jusqu'à Trinité.

Pour l'heure, nous inaugurons cette marche commerciale qui sera effective pour le grand public à partir de 11 h.

La période du mois d'août est propice pour que les usagers et les automobilistes s'approprient ce nouveau moyen de transport, en particulier pour le respect des règles de sécurité, avant la rentrée de septembre.

Le moment est donc venu de nous mettre en route !

Mèsi An Pil,

Mèsi An Chay.

Alfred MARIE-JEANNE

Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT